

Le deuxième congrès du parti Univers de l'homme politique et universitaire Prosper Nkou Nvondo programmé pour le 03 février 2018 pourra finalement ne pas avoir lieu.

La demande d'autorisation de réunion publique au cours de laquelle le parti devait procéder à l'enregistrement des candidatures en vue des élections municipales et législatives prévues cette année, mais aussi désigner un candidat pour la prochaine présidentielle a été simplement refusée par l'autorité administrative.

Dahirou Yaya a notifié sa décision en soulevant selon les responsables du parti un fallacieux prétexte de «la précocité d'une telle démarche» et des «informations sécuritaires».

Le coordonnateur général du parti Univers Prosper Nkou Nvondo n'a pas manqué de fustiger la décision de l'autorité administrative.

« Dix jours plus tard, le sous-préfet ne s'était toujours pas conformé aux dispositions de la loi. Monsieur le sous-préfet a catégoriquement interdit aux dirigeants du parti Univers d'accéder à son bureau, arguant, par l'intermédiaire de sa secrétaire, de ce que le dossier était en étude et que par ailleurs, il n'entendait pas donner suite à une déclaration pour l'organisation du congrès d'un parti politique d'opposition dans son unité de commandement », explique l'enseignant de droit à l'université de Ngaoundéré